

Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – N°19 - Septembre 2005

Lundi de Pentecôte : une erreur sociale et économique

Par pure idéologie, le gouvernement a décidé que le lundi de Pentecôte serait un jour travaillé à partir de 2005. Sous couvert de « solidarité », il a obligé les salariés à donner une journée de travail gratuite, exonérant les patrons et travailleurs indépendants de toute contribution financière à cet effort. La réaction des Français a été à la mesure de cette injustice : plus d'un sur deux a refusé ce travail forcé ! Mais cette mesure a aussi eu des conséquences économiques négatives, notamment dans le tourisme. Ainsi, entre les week-ends de la Pentecôte 2004 et 2005, le taux d'occupation a diminué de 15 à 20% dans les hôtels de l'Oise et la Somme, de plus de 20% dans l'Aisne. Ces résultats sont autant d'éléments supplémentaires qui montrent l'inefficacité de cette mesure et justifient son annulation.

Le chiffre du mois

+ 6,5%. C'est la hausse des défaillances d'entreprises enregistrées en Picardie en 2004, au nombre de 883. C'est deux fois plus que l'augmentation nationale (+2,9%), montrant la fragilité de l'économie de la Région. Cette évolution tient surtout au recul dans l'Oise (-17%), alors qu'elle est de -6% dans l'Aisne et stable dans la Somme. Cela est certes la contrepartie de la hausse des créations mais aussi des pressions de plus en plus fortes des entreprises sur leurs sous-traitants. Autre signe inquiétant en matière de démographie d'entreprises : les créations suite à des reprises d'activité, les plus porteuses d'emplois, ne connaissent pas d'embellie en Picardie.

Le baccalauréat n'est pas un tremplin pour tous les Picards

En juin dernier, 76% des candidats picards au baccalauréat ont été reçus : 80% dans la filière générale (+1,8% par rapport à 2004), 70,7% au bac technologique (+0,5%), 73,2% au bac professionnel (-3,2%). Cela situe toujours la Picardie à l'avant dernier rang des régions françaises avec un taux de réussite inférieur d'environ 4% à la moyenne nationale (respectivement de 4, 6,5 et 2 points selon les filières).

Aussi, bien qu'en progrès, ces résultats ne permettent pas de parler de rattrapage des retards scolaires de la région. D'autant que le baccalauréat est encore trop souvent synonyme pour les jeunes picards de fin d'étude. L'une des raisons en est les difficultés de scolarité qu'éprouvent les Picards au lycée. Ainsi, la part des jeunes en « grande difficulté » (au moins 2 ans de retard par rapport à une scolarité ordinaire) atteint 18% en terminale (3 points de plus que la moyenne nationale), situant la Picardie dans les dernières régions en ce domaine. Ces difficultés au lycée font que seuls 61,5% des Picards atteignent le niveau baccalauréat, contre 68% au plan national en 2003. C'est la proportion la plus faible de France. Autre cause de l'arrêt des études : les problèmes financiers des familles.

Enfin, même titulaire du bac, le jeune picard ne poursuit pas forcément ses études dans la région. Seuls les deux tiers des bacheliers picards s'inscrivent dans les établissements d'enseignement supérieur de la région, ce qui situe la Picardie, hors DOM, en dernière position avec l'académie de Rouen. L'une des raisons est que nombre de bacheliers picards vont s'inscrire dans d'autres régions. Ils représentent même 30% des bacheliers picards entrant à l'université, un record national avec la Corse ! Cela est, en partie, le résultat de l'insuffisance de filières longues dans la région, qui conduit une partie de ces étudiants à anticiper un changement de région qui serait de toute façon nécessaire après 2 ou 3 ans de faculté. D'ailleurs, cette tendance risque d'être amplifiée avec la mise en place des nouveaux diplômes (LMD), qui favorise, à partir de la licence, les grosses universités en raison des effectifs nécessaires pour créer les diplômes de maîtrise et doctorat. Mais cet exode des jeunes futurs diplômés picards, souvent perdus définitivement pour la région, a un coût important qui crée une sélection sociale des jeunes pouvant effectuer pareille mobilité.

Ensemble, ces éléments conduisent à faire que l'université en Picardie ne regroupe que 43% des jeunes inscrits dans l'enseignement supérieur contre 56% au plan national.

Par conséquent, arriver au niveau du baccalauréat n'est encore synonyme pour tous les jeunes picards de tremplin pour accéder à l'enseignement supérieur : certains arrêtent leurs études après le bac, d'autres les poursuivent en Picardie ou, assez souvent, hors de la région. Dans tous les cas, le mérite des jeunes n'est pas le seul déterminant de ce choix, qui est aussi fortement marqué par un phénomène de ségrégation sociale !

Intérim de courte durée

La Picardie est la région française où les entrepreneurs ont le plus recours à l'intérim. Il y représente chaque mois plus de 5% de l'emploi total. Mais la durée des missions d'intérim y est aussi l'une des plus courtes du pays. En moyenne, elle y est de 9,3 jours sur l'année, contre 9,9 jours au plan national. Seules l'Île-de-France et la Bretagne connaissent des durées plus courtes. La raison de cette situation est la part importante de l'agro-alimentaire dans l'intérim picard, activité où la durée des contrats est courte : 6 jours en moyenne ! La lutte contre l'extrême précarité dans ce secteur d'emploi sera un des premiers tests de sérieux et de crédibilité du futur pôle de compétitivité « Agro-ressources ». Pour la CGT, la mise en place d'une telle structure sans pérennisation d'emplois stables ne serait qu'une nième version du versement d'aides publiques au seul bénéfice des profits boursiers.

**Chômage : la Picardie décroche**

L'emploi du secteur privé en Picardie a encore diminué de 0,3% au 1^{er} trimestre 2005 (-0,9% dans les établissements de 10 salariés et plus) alors qu'il était stable au plan national. Seules 5 autres régions ont connu pire évolution. Ce chiffre confirme l'aggravation de la situation dans notre région ces derniers mois. Cela se traduit en terme de chômage : le seuil des 11% de chômeurs a été franchi en Picardie fin mars et sa différence avec le taux de chômage national a de nouveau atteint un point, soit le double de la différence d'il y a 2 ans. En résumé, la Picardie décroche, s'enfoncé dans la crise dans l'indifférence. Ainsi, des entreprises viables comme, entre autres, Wolber, Flodor ou Abélia, sont condamnées sans interventions ou presque des responsables administratifs et politiques régionaux ! Comme s'ils avaient renoncé à influencer sur les choix du pouvoir économique picard, résultant des stratégies de celui-ci ou de ses incompétences.

Améliorer qualité et diversité du réseau

Les transports sont aujourd'hui un élément essentiel pour le développement économique d'une région. Aussi, force est de constater que la Picardie a, en ce domaine, des atouts. Ainsi, en 2003, elle regroupe 5% de lignes SNCF exploitées en France et, au niveau routier, 4,4% des nationales et 5% des autoroutes. Toutefois, la qualité et la diversité du réseau restent à améliorer. En matière ferroviaire, les lignes électrifiées sont rares (3% du total national) et les voies souvent uniques. En matière routière, les grandes structures sont insuffisamment complétées par de bonnes voies de desserte : les départementales et voies communales ne représentent plus que, respectivement, 3,7% et 3,1% du kilométrage national total. En résumé, la Picardie a un bon réseau pour la traverser, moins pour y circuler !

Pour utiliser ce réseau, encore faut-il avoir matériels et utilisateurs potentiels. Dans le domaine automobile, la Picardie semble en partie combler ses retards. Pour les permis de conduire, alors qu'en 1980, on n'y comptait que 2,8% des permis délivrés en France, on atteint désormais un taux de 3,2%, chiffre plus conforme au poids démographique des Picards. De même, la part des immatriculations de voitures neuves s'élève à 4,5% du total national, si bien que les véhicules neufs représentent un tiers des immatriculations totales (neufs et occasions) en Picardie contre seulement 27% au plan national.

**Apprentissage : résoudre d'abord les difficultés actuelles**

La Picardie compte en 2005 11000 apprentis. Le gouvernement et la Région ont décidé d'accroître ce chiffre de 900 par an lors des 5 prochaines années. Ces effets d'annonce méritent pourtant d'être corrigés. D'abord, le financement d'une telle opération n'est pas assuré puisqu'elle repose notamment sur des fonds européens, fonds qui pourraient disparaître en partie à compter de 2008. Ensuite, il faudrait résoudre les problèmes actuels de l'apprentissage dans notre région qui ont conduit à stopper sa croissance depuis 2 ans.

Ainsi, les ruptures de contrats sont très importantes : 25,5% en Picardie pour un taux national de 22%. De plus, les maîtres de stage sont rares et pas toujours formés. Enfin, l'apprentissage n'est pas synonyme d'emploi, comme le voudrait la légende savamment entretenue par le patronat. L'enquête d'insertion 11 mois après la sortie d'apprentissage montre, en effet, que seuls 26,5% sont en emploi à contrat indéterminé, la majorité (49%) étant au chômage ou à nouveau en apprentissage ! Si l'on ajoute les nombreux problèmes de transport et d'hébergement, il paraît prioritaire d'améliorer d'abord la qualité de vie et d'emploi des apprentis avant de faire du « chiffre ».

**Prix : le ministre et le chariot de la ménagère**

Désormais, chaque ministre des Finances crée son propre indice des prix : pour Sarkozy, c'était celui des grandes surfaces, pour Breton, c'est le chariot-type ! Ce nouvel indice se veut le reflet des prix de 135 produits de « grande consommation » (alimentaire, entretien, hygiène) collectés dans 826 points de vente. Peu importe que cet échantillon ne couvre au mieux que 20% des dépenses des Français, le but de cet indice « politique » n'est pas de mesurer la réalité mais d'être un élément de communication. Ainsi, en montrant du doigt l'alimentation, on fait oublier l'envol des prix des loyers et du logement (13,5% des dépenses moyennes de consommation), des transports avec les carburants (16,3%) ou de la santé avec les remboursements (10%).

De plus, en focalisant l'attention de l'opinion sur quelques produits quotidiens, on fait perdre à l'indice des prix de l'INSEE sa valeur de référence. Et s'il n'est plus la référence, à quoi sert de s'aligner sur lui pour augmenter les salaires ou les minima sociaux ? Autant laisser la « liberté » aux patrons de faire ce qui leur plaît !

Certes, cet indice n'est pas sans imperfections. En particulier, on l'utilise parfois par défaut, faute d'avoir des données plus fiables sur le coût de la vie ou le pouvoir d'achat. Mais, avec ses 200.000 prix collectés chaque mois dans 27.000 points de vente, il offre une vision plus juste des dépenses du consommateur français, pas seulement limité au « chariot » de la ménagère, qui devient pour l'occasion un sujet de gadget médiatique pour ministre en mal de publicité.